



Bulletin Municipal d'ORTAFFA

Infos & actualités de la commune d'Ortaffa

mairie-ortaffa.fr

LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE PERSONNEL COMMUNAL

VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES ET UNE HEUREUSE ANNEE 2015.



Sommaire

- Voeux 2015
- Ateliers municipaux
- Traversée du village
- Cimetière
- Centrale agri-solaire
- Ecole maternelle
- Nouveaux Rythmes scolaires
- Espace Christian Bourquin
- Départ à la retraite
- Stationnement réservé
- Ordures ménagères
- Circuit St Martin
- Brûlage végétaux
- Sauver les abeilles
- Crémation
- Le Clos des Aspres
- Vie associative
- Que es això?

Si ce souhait est d'une grande banalité, prononcé avec sincérité, il reprend tout son sens suivant qu'il s'adresse aux jeunes, moins jeunes, actifs, retraités, demandeurs d'emplois, et surtout les malades, qu'ils soient seuls ou sur un lit d'hôpital.

C'est à eux que nous penserons en premier en renouvelant nos vœux de joyeuses fêtes et de prompt guérison.

Notre monde est en constante évolution. Son devenir inquiète parfois, intéresse toujours. Les progrès scientifiques nous rassurent, mais ils démontrent souvent que les comportements humains sont perfectibles.

C'est dans cet esprit qu'à l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons pour chacune et chacun d'entre vous, au sein de vos familles, dans vos activités de toute nature, dans le cadre des associations auxquelles vous apportez votre concours, au service de notre commune, le bien être et la santé qui permettent de vivre en harmonie avec les autres.

Mais en cette fin d'année 2014, nous abordons aussi la période de préparation budgétaire. Nos objectifs restent plus que jamais de maîtriser les dépenses, réduire la dette, et limiter la pression fiscale. Sachant qu'en même temps nous devons préparer l'avenir de notre village avec des projets à moyen et long terme, dynamiques et complémentaires.

Oui, notre volonté est de continuer de dynamiser notre village avec les divers investissements prévus ou à l'étude, que vous découvrirez en parcourant ce **BULLETIN MUNICIPAL D'ORTAFFA** pour contribuer à la création d'emplois et faire face à une désertification galopante de notre territoire agricole, parce que nous n'oublierons jamais que :

**« NOUS N'HERITONS PAS DE LA TERRE DE NOS ANCETRES,
NOUS L'EMPRUNTONS à NOS ENFANTS. »**

Ateliers municipaux

Plus grands et plus fonctionnels

Le projet de construction des nouveaux ateliers municipaux, plus grands et plus fonctionnels, avance rapidement.

Il nous a été remis fin novembre, un document technique et financier qui nous a permis de «lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre» et donc, de choisir l'architecte.

Le dossier «technique et financier» pour la demande de subventions nous sera remis dans les jours qui viennent.

Le permis de démolir et le permis de construire ont été déposés en même temps. Les travaux devraient commencer vers le mois de juin 2015.

Traversée du village

Travaux sur la deuxième tranche



Travaux de réfection

Les travaux de réfection de la traversée du village vont reprendre, début janvier 2015, et devraient durer, à peu près, cinq mois.

Plusieurs réunions se sont tenues, à la Mairie, cet automne, avec les différents intervenants : le cabinet AGT, le SIVU des Aspres, la Communauté de Communes, le SYDEEL, l'Agence routière, la Direction des déplacements, et les membres de la Commission travaux.

Cette deuxième tranche ira de la tour de la rue du Canigou à l'ancien café de la rue de la Méditerranée.

Une déviation sera mise en place, vers la mi-janvier, car la circulation devra être coupée, entièrement ou partiellement, à certaines étapes du chantier.

Soyez assurés que tout sera fait pour vous procurer le moins de désagrément possible.

Procédure de reprises

de tombes en état d'abandon

La mairie informe qu'une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon a été engagée au cimetière communal, depuis le 30 septembre 2014.

La liste des tombes est consultable, tous les jours, sur le tableau d'affichage de la mairie et au cimetière.

Les familles concernées par ces sépultures sont priées de remettre leur emplacement en bon état de propreté et de solidité, **au plus tard le 29 septembre 2017**. A défaut, à cette date, il sera procédé, au cimetière, à l'établissement du second procès-verbal constatant le non-état d'entretien de la sépulture, conformément aux textes en vigueur. **Il est impératif**, pour les familles désireuses de maintenir leurs droits et emplacements dans le cimetière, **de se faire connaître avant cette date**, faute de quoi les tombes concernées seront irrévocablement relevées.

Pour tout renseignement, merci de contacter directement la mairie. Une explication sur cette procédure est consultable sur le site internet de la commune www.mairie-ortaffa.fr



Sépulture en état d'abandon

Centrale agri-solaire

Concilier l'agriculture et les énergies renouvelables



Promouvoir un développement touristique agri-solaire

SORBONNE

Le 26 septembre 2014 une classe de l'université de la Sorbonne et leurs professeurs sont venus nous rendre visite à Ortaffa.

En effet, ces élèves de 3ème année, futurs ingénieurs des énergies renouvelables ont assisté à une présentation vidéo du projet et à une observation sur le terrain, le tout largement commenté par Raymond Pla et Christophe Koch.

CONGRES NATIONAL DES MAIRES - PARIS 2014

A l'initiative du Congrès National des Maires, une campagne d'information « Comment concilier l'Agriculture aux Énergies Renouvelables » s'est déroulée le 26 novembre 2014.

Raymond Pla, ERDF et JUWI partenaires du projet ont tenu une conférence de presse sur la cohabitation harmonieuse entre le parc et une agriculture respectueuse de l'environnement. **Rappelons que le parc Agri-Solaire d'Ortaffa est le seul déjà réalisé en Europe.**

TOURISME

Prenant acte de l'intérêt croissant de notre société pour les problématiques du monde agricole et les énergies renouvelables, nous avons engagé une réflexion afin de **promouvoir sur notre commune un développement touristique Agri-Solaire** :

- tourisme technologique, en attirant élus, décideurs et étudiants en études supérieures...
- tourisme pédagogique pour les enfants et adolescents, ambassadeurs de notre futur.

Brûlage des végétaux

Une télé-déclaration pour plus de facilité

Nous tenons à rappeler que les propriétaires ne peuvent procéder à des brûlages de végétaux qu'en respectant le cadre réglementaire.

Pour les petites surfaces ou petits volumes, ils se feront sous la responsabilité du propriétaire du terrain.

Au delà de 2m³, ils feront l'objet d'une procédure déclarative soumise à autorisation de la mairie. Une télé-déclaration remplace à présent celle dite « papier » pour simplifier et faciliter vos démarches.

Vous pouvez retrouver l'information détaillée sur le site internet de la commune www.mairie-ortaffa.fr

Espace Christian Bourquin

Comme chacun(e) le sait, Christian Bourquin, ancien Président du Conseil Général des P-O est décédé prématurément le 26 Août 2014.

La classe politique a été unanime pour reconnaître en lui, le républicain chevronné, l'homme politique souvent redouté.

En tant que Président du Conseil Général, notre Département lui doit un nombre de réalisations importantes qui, sans aucun doute laisseront une empreinte indélébile.

Le positionnement totalement apolitique de notre Municipalité, mais surtout la volonté de vos élus de travailler avec l'ensemble des élus Départementaux et Nationaux, en faisant abstraction de toutes convictions politiques, nous a permis d'être respectés, mais également de bénéficier d'aides financières particulièrement intéressantes pour le développement de notre village.

Ainsi, la construction de l'école élémentaire a pu obtenir des subventions d'Etat, mais notamment des subventions du Conseil Général, alors présidé par Christian Bourquin.

Aujourd'hui, nous sommes autorisés à écrire que les aides départementales accordées nous permettent d'avoir un taux d'endettement largement en dessous de la moyenne départementale pour les communes de la même strate d'Ortaffa.

Pour ces raisons, **le Conseil Municipal a souhaité réaliser un « Espace Christian Bourquin » dans l'enceinte de notre école**, en souvenir de celui qui a été un partenaire financier de notre commune qu'il convient de souligner.

L'inauguration n'est pas encore programmée, mais elle se réalisera en présence de ses deux enfants.

Dès que la date sera fixée, la population sera conviée à partager ce moment de mémoire.

Nouveaux rythmes scolaires

Des inscriptions en constante augmentation

En septembre 2014, enseignants et élèves ont dû s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires : réduction du temps de travail en classe, cours le mercredi matin et participation, pour certains, aux nouvelles activités périscolaires appelées NAP. Durant la première période, les enfants ont participé à tous les ateliers proposés (sportifs, artistiques et culturels).

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, un fonctionnement différent est mis en place avec **l'arrivée de nouveaux animateurs et la création de packs d'activités encore plus variées** : fresque collective, création de bijoux, bricol'art, éco Nap, jeux de société, couture, tissage, sculpture, modelage, sports individuels et collectifs, parcours de motricité ...

Chaque enfant a eu le choix de son pack.

A l'école maternelle, chants, motricité, lecture de conte et ateliers sportifs sont proposés.

Les inscriptions sont en constante augmentation, **la fréquentation des NAP à l'école élémentaire est de 75% et 63% à l'école maternelle**. Ce qui nous autorise à écrire que ces nouveaux rythmes scolaires ne sont pas l'échec tant redouté.



Stéphanie COMBES est à votre disposition pour tous renseignements concernant les NAP mais également pour les inscriptions garderie, périscolaires et accueil de loisirs.

La climatisation à l'école maternelle

A l'heure où l'énergie est de plus en plus chère, notamment l'électricité, la municipalité a décidé d'équiper l'école maternelle d'une climatisation de type réversible.

Elle permet, d'une part, de rationaliser les dépenses de la commune en énergie, d'autre part, de garantir un meilleur confort à nos chers élèves, ainsi qu'aux enseignants et au personnel de l'école maternelle.

Cette installation est effective depuis mi octobre 2014.

Départ à la retraite

De Mme Françoise ROGER

Le 22 septembre 2014, une grande partie du personnel communal et d'élus s'est retrouvée dans la salle de la mairie, pour accompagner Françoise ROGER sur le quai de départ en retraite. Beaucoup avaient travaillé plusieurs années à ses côtés.

C'est en 1990 qu'elle est recrutée au poste d'accueil. En 2004, elle quittera le contact direct avec le public, pour se retrouver à l'urbanisme. Elle s'occupe également de la gestion du cimetière, du CCAS et de la préparation des élections. Ces nombreuses années passées au sein de notre mairie vont lui permettre de connaître presque toutes les familles d'Ortaffa. C'est souvent que l'on fait appel à ses connaissances de la population, des règles d'urbanisme etc..



Départ à la retraite de Mme Roger

Devant sa famille réunie pour la circonstance, M. Pla lui adressera, en son nom, et au nom de tout le personnel et élus, des vœux de bonne retraite bien méritée. Quelques cadeaux et le verre de l'amitié clôtureront cette sympathique rencontre.

Stationnement sur une place réservée

Interdit sauf aux titulaires du macaron GIG-GIC

Force est de constater que les places de stationnement réservé sont **souvent utilisées par des conducteurs non titulaires du macaron GIG-GIC.**

Nous rappelons ci dessous le code de la route et les sanctions afférentes à ce stationnement gênant :

En vertu de l'article R 417-11 du code de la route, l'arrêt (lorsque le conducteur reste dans la voiture) et le stationnement sur une place de stationnement réservée aux personnes titulaires des macarons GIG-GIC ou de la carte européenne de stationnement sont considérés comme « gênants ».

À ce titre, ce stationnement gênant est puni par une contravention de 4ème catégorie :

- le montant maximal de cette amende est de 750 euros (article 131-13 du code pénal) ;
- l'action pénale est éteinte si le contrevenant paie l'amende forfaitaire (135 euros) dans un délai de 45 jours (article 529 et suivants du code de procédure pénale) ;
- si les agents de police demandent au contrevenant de mettre fin au stationnement gênant et si le contrevenant refuse ou est absent, il peut être décidé d'immobiliser et de mettre en fourrière le véhicule (article R 417-11 du code de la route).



Face à ce phénomène grandissant, comme le non respect du code de la route dans l'ensemble du village, **la municipalité se voit dans l'obligation de mettre tout en oeuvre avec les services concernés existants, (gendarmerie) ou à créer, (police municipale ou intercommunale),** pour que les stationnements et la vitesse excessive soient enfin respectés.

Ordures ménagères

La commune souhaite sensibiliser les administrés aux **problèmes de stationnement permanent des containers d'ordures ménagères** sur les trottoirs et parfois sur la voirie.

Le centre ancien du village est le plus touché par ce phénomène. Mr Pla informe que les riverains de l'impasse des remparts et de la rue des acacias ont été sensibilisés à ce problème et que la rue des acacias bénéficie depuis lundi 10 novembre 2014 de containers collectifs pour enrayer ce problème.

Le maire est conscient que cette procédure sera longue et **nécessitera une prise de conscience collective** mais l'information reste la meilleure arme.

Le circuit Saint-Martin

Connaissez-vous le circuit Saint-Martin ?

Sans doute, puisque vous habitez Ortaffa. Mais au-delà du fait que les jours de compétition, si le vent s'y prête, vous entendez rugir des moteurs dans le lointain, savez-vous bien ce qu'il s'y passe ?

Si vous êtes, comme moi, néophytes des sports automobiles, voici, pour commencer, quelques explications techniques. Il s'agit d'**un circuit d'auto-cross**.

Discipline méconnue ou confondue du fait de son nom, l'auto-cross est une des nombreuses disciplines du sport automobile. Au même titre que dans le rallye, la course de côte et les courses en circuits, les pilotes qui s'engagent dans

une course d'auto-cross, sont licenciés à la FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) ou à la FIA (Fédération Internationale de l'automobile).

L'auto-cross se pratique en peloton, sur des circuits fermés (1000m environ), dont la surface n'est pas stabilisée (terre battue).

On compte, **en France, une bonne trentaine d'épreuves par an**, réparties en 3 challenges régionaux, le championnat de France plus un meeting comptant pour le championnat d'Europe.

Chaque épreuve regroupe de 100 à 250 participants répartis dans différentes catégories, ce qui donne un timing très intense au même titre que les courses et attire de 5000 à 15000 spectateurs, chaque week-end, sur les divers circuits de France.

Le spectacle est incessant et les bagarres toujours très animées. Les épreuves se déroulent par manches qualificatives sur 5 tours et se clôturent par une finale sur 7.

Les véhicules peuvent être des monoplaces spécifiques ou des voitures de tourisme issues de la série répartis en catégories promotion (2 roues motrices, moteur atmosphérique, 2000 cc) ou libre (4 roues motrices, moteur atmosphérique, 4000 cc, ou turbo compressé 2000 cc).



Le sprintcar, discipline voisine, est aussi une épreuve de vitesse en peloton de type auto-cross. Les véhicules sont de type monoplaces, à architecture multitubulaire, 2 roues motrices, propulsés par un moteur de moto, et recouverts d'une carrosserie en fibre ou en plastique, pour un poids mini de 300 kg. Même si toutes ces disciplines sont ouvertes aux deux sexes, il existe une catégorie féminine en sprintcar.

Au delà de cet encadrement technique, l'auto-cross est un temple pour les artisans et constructeurs "amateurs". En effet, la réglementation laisse beaucoup de liberté dans la conception des machines, ce qui influence la grande variété de celles-ci.

L'auto-cross, c'est surtout une grande ambiance, conviviale, bon enfant, résultant du **savant mélange de technique et de passionnés**.

Passionné, c'est bien le mot qui convient pour décrire **Jean Juanola, créateur du circuit en 1975 et actuel président de l'association (ASA Terre d'Elne)** qui le gère. Amateur de sport automobile depuis toujours, il a vu l'opportunité de réutiliser ces terres agricoles, qui n'étaient plus exploitées, et de créer cette piste de 1000 m de long.

Sur **un terrain de près de 14 hectares, à cheval sur les communes d'Elne et d'Ortaffa**, on trouve également, aujourd'hui, des bâtiments techniques pour les véhicules et les officiels, mais aussi **un bar et un restaurant**, ainsi que tous les équipements sanitaires nécessaires. Le parking permet d'accueillir jusqu'à **5000 spectateurs**, qui peuvent assister aux courses en toute sécurité puisque placés en hauteur, ce qui leur permet d'avoir un angle de vue englobant toute la piste.

Passionnée, également, **Antonella Carrère**, la secrétaire de l'association, qui l'a rejoint plus récemment, mais aussi les **50 membres et quelques 150 bénévoles** qui apportent leur concours lors des manifestations.



Car, **ce circuit** n'est pas réservé à quelques amateurs qui voudraient s'amuser, mais **accueille, 3 fois par an, des épreuves officielles du Championnat de France et de challenges régionaux.** Seule une douzaine de circuits en France peut en dire autant. Et lors de ces week-ends, qui peuvent **réunir jusqu'à 200 pilotes, c'est près de 1200 personnes,** lorsqu'on compte tous les accompagnateurs, qui se déplacent de toute la France, avec leur véhicule de compétition, mais aussi, pour bon nombre, leur camping car et qui **profitent de l'occasion pour passer quelques jours dans la région, occupant les gîtes, hôtels et campings locaux.**

Il faut dire que **la piste est très prisée par les pilotes,** parce qu'elle reste « roulant » tout le week-end, mais aussi parce que elle ouvre dès



la mi-mars pour permettre l'entraînement, quand les autres circuits sont encore embourbés après les pluies de l'hiver.

Nous sommes en fin de saison, et c'est l'époque des **remises des prix aux champions dans toute la France,** ce qui permet aux organisateurs de rencontrer leurs homologues et faire un bilan de l'année écoulée et de préparer la prochaine. L'hiver est également l'époque des travaux de remise en état ou d'amélioration du circuit, puisque le Fédération impose de plus en plus de **normes à respecter.**

C'est ainsi qu'à l'horizon 2016, la piste devra comporter des rails de sécurité au niveau du départ et sur toute la ligne droite.

La saison reprendra avec des épreuves de Camion Cross (6 tonnes) et de 2CV Cross (Coupe de France) **le week-end du 25 au 26 avril.**

Puis des épreuves d'auto-cross et sprintcar les week-ends du **23 au 24 mai (Championnat de France)** et du **19 au 20 septembre.**

N'hésitez à venir participer à ces événements et rencontrer ces passionnés. En tout cas, moi j'y serai. Pensez donc : on m'a promis un tour de circuit en camion ...

Pour plus de détails vous pouvez consulter www.autocross-elne.fr et www.autocross-france.net

Sauver les abeilles

Passion et responsabilités

Début Octobre 2014, **un groupement d'apiculteurs du département,** s'est retrouvé dans une salle de notre village, en présence du responsable de la commission communale « Agriculture et Environnement ».

Participaient à cette rencontre, M. Michel MOLI, Conseiller Général, et M. Cédric COSTA du secteur agricole du Conseil Général.

Ces Apiculteurs initiateurs du C.E.T.A. (Centre d'Etudes Technique Apicole), présentaient leur projet.

Cette initiative en gestation depuis cinq ans, a vu le jour en Juin 2014. **Elle a pour but la création d'une station d'élevage et de sélection de l'abeille noire adaptée à notre territoire,** et ce dans les hauteurs des Albères (Argelès, Sorède, Laroque des Albères).

Quelques chiffres : **la mortalité des abeilles est de 30 à 40 % par an.** La consommation de miel en France se chiffre à **40 000 tonnes par an.**

La production n'est que de 15 à 16 000 tonnes. Aujourd'hui, pour essayer de produire la quantité de miel nécessaire, certains apiculteurs importent des abeilles d'Espagne, d'Argentine, du Chili, de Grèce...

Les buts du C.E.T.A. : palier la mortalité – conforter une filière fragilisée – soutenir les actions et promotion des miels produits dans le département.

En bref, **créer une autosuffisance départementale.** Le coût estimé d'un tel montage est évalué à 195 000 €. Les six apiculteurs porteurs du projet, soucieux de démontrer leur volonté d'aboutir sont prêts à investir 56 000 € sur deux ans. Déjà 15 000 €, ont été déboursés.



L'abeille noire ou *apis mellifera mellifera*

Depuis cette réunion, le Conseil Général et la chambre d'agriculture, les ont aidés dans le montage de deux dossiers européens. Ces aides éventuelles, ne pourront se concrétiser, que dans la perspective d'aides des collectivités territoriales et nationales.

Le C.E.T.A. va rencontrer prochainement M. AYLAGAS, Député de la circonscription pour **proposer la création d'une filière (miellerie collective)**, afin de mutualiser les moyens.

Enfin, ces apiculteurs souhaitent un rapprochement avec les agriculteurs, dans le but de trouver des solutions, et de partager des territoires, dans le respect de l'agriculture, car ils se considèrent partie intégrante de cette noble profession.

La crémation

Plus de 30% des obsèques en France

Historique

La crémation est une tradition ancestrale solidement implantée dans diverses civilisations. Toute l'antiquité grecque et latine brûla des corps et les civilisations orientales y sont restées attachées depuis les temps les plus anciens.

Longtemps pratiquée en France, elle fut presque complètement abandonnée vers le IV^e siècle. Un capitulaire de Charlemagne en interdira totalement la pratique.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que la crémation devient à nouveau une pratique reconnue et légalisée, par une délibération du 16 février 1883. Le premier crématorium est construit au Père Lachaise à Paris. La loi du 15 novembre 1887 autorise le libre choix du mode de sépulture.

Quelle est l'évolution de la crémation en France ?

Longtemps marginale, la crémation est aujourd'hui une pratique courante. En 1975, seulement 0,4% des obsèques étaient des crémations. Aujourd'hui on en compte **plus de 30%, en France**, 40% à Paris et souvent plus de 50% dans les grandes villes.

Prendre la décision

La décision d'une crémation doit être prise par l'intéressé lui-même de son vivant.

Pourquoi une association crémaliste ?

Beaucoup de personnes se posent des questions qui restent souvent sans réponse. **L'association est là pour renseigner, mais pas seulement.** Tout d'abord elle milite pour la création de crématoriums publics, comme à Perpignan. Elle conseille, fait se rencontrer les adeptes de cette pratique.

Dans chaque ville ou village, elle désigne des correspondants locaux. Au moment du décès, elle conseille et aide les familles dans la préparation des obsèques.

Il est nécessaire pour cela qu'elle soit informée du décès car elle n'a pas vocation à se substituer à la famille. Son rôle est d'accompagner (écoute, conseils, présence) dans ces moments difficiles.

Réunion d'information

Le correspondant local de l'**Association Crémaliste Catalane** propose **une réunion d'information le vendredi 16 janvier à 15h, salle du Clocher.**

Pour tout renseignement : **06 83 98 05 03**



Cours de yoga de l'énergie

Exercices de détente et de respiration

Pratiquer **le yoga** est un art de vivre.

Le yoga nous fait **découvrir les forces** insoupçonnées qui sommeillent en nous, à **l'aide d'exercices de respiration.**

Les cours sur Ortaffa ont lieu **tous les mercredis de 18 h à 19h30.**

Contactez Mme Crépin Isabelle au 06.23.33.66.15



Club Omnisports

fête Halloween

La soirée d'Halloween a remporté un **grand succès** avec environ **une cinquantaine de participants**. Petits et grands, joliment maquillés ou déguisés, ont arpenté les rues de village où les généreux habitants ont distribué des bonbons.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé, salle du clocher, autour d'un **apéritif offert par le Club Omnisports**.

Filles et garçons ont alors défilé sur des musiques rythmées où **le jury a élu les 2 plus beaux déguisements**.

Cassandra et Bastien, les heureux gagnants, sont repartis avec de beaux lots.

Un grand merci à tous pour votre participation.

Le bureau et les adhérents du Club Omnisports vous souhaitent de bonnes fêtes et vous espèrent nombreux lors des animations de l'année 2015.



Petits et grands, maquillés et déguisés pour Halloween

Cami Rando

Des randonnées avec 79 adhérents dont 5 animateurs

La saison 2014/2015 a débuté le vendredi 5 septembre 2014 par une **randonnée le matin dans la baie de Paulilles** suivie d'une grillade catalane.

L'assemblée générale ordinaire de l'association a eu lieu **le 25 septembre 2014**. Les adhérents ont élu les nouveaux membres du Conseil d'administration.

L'association compte à ce jour 79 adhérents dont 5 animateurs.



Participation de Cami Rando au forum des associations

Cami Rando a participé le 12 octobre 2014 au forum des associations d'Ortaffa.

Le repas de fin d'année de Cami Rando aura lieu le **16 décembre 2014** au restaurant des Trabucayres à Las Illas et sera précédé d'une randonnée, histoire de se mettre en appétit.

La traditionnelle galette des rois sera offerte aux adhérents **le jeudi 8 janvier 2015**.

Club Amitiés Loisirs

Accueil chaleureux et ambiance sympathique

Si vous aimez le loto, le scrabble, les jeux de sociétés, les jeux de cartes, ... ne restez plus chez vous, à vous ennuyer devant la télévision !

Le Club Amitié Loisirs vous accueillera chaleureusement **dans une ambiance sympathique.**

Vous pourrez aussi vous **initier au cartonnage** ou tout simplement **venir papoter** pour vous changer les idées, pour faire des connaissances car **le club porte bien son nom : il est fait pour l'amitié et les loisirs.**

La salle du club est ouverte **tous les jeudis à partir de 14h.** La cotisation est de **15€ pour l'année.** Hormis une participation pour le loto et le cartonnage, toutes les activités sont gratuites.

Venez partager avec nous quelques heures de bonne humeur et de détente qui précéderont un goûter gourmand !

Nous vous attendrons avec joie.

La Présidente, Blanche LLONG

Les Pro d'Ortaffa

Des artisans et des commerçants proches de vous et à votre écoute...

Vous avez été **nombreux à participer** aux deux premiers grands rendez-vous organisés par l'Association « LES PRO D'ORTAFFA » qui réunit les artisans et commerçants de notre village :

- **le 20 juillet** : malgré la pluie, les Ortaffanencs petits et grands étaient heureux de se retrouver autour d'un **apéritif « gourmand » très chaleureux** sur la Place Jean Moulin.

- **le 12 octobre dernier** : organisation du FORUM des Associations d'Ortaffa – un rendez-vous avec là encore, **une belle participation** – et la possibilité pour chacun de découvrir les multiples activités offertes à chaque habitant de notre village dans les domaines : sportif, culturel, ou humanitaire.



Forum des associations à l'ancienne école

Ambiance d'Ateliers

Ateliers pour enfants et adultes

1. **Un atelier de peinture** pour aller à la découverte de la couleur, de la trace laissée sur le papier, la toile, le verre... pour laisser votre imagination vagabonder.

2. **Un atelier tissage** pour découvrir cette technique artisanale qui vous apportera détente, contact avec la matière découverte et enrichissement personnel.

3. **Un atelier reiki** (énergie universelle) formation sur 4 niveaux ou soin personnel.

4. **Des animations pour les anniversaires des enfants** sur un thème à déterminer ensemble.

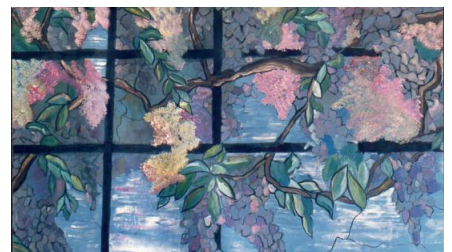
5. **Un atelier confection de bijoux** pour adultes et enfants.

Ateliers pour enfants et adultes : **adhésion à l'association 50€ par an** et ensuite **10€ de l'heure.**

Rendez vous sur ambiancedateliers.fr

ou au 06 22 98 51 73 pour plus de renseignements.

14 rue de la Massane 66560 Ortaffa



Le Clos des Aspres

Salle de réception : mariage, baptême, fête de famille...



Authentique mas catalan du 19ème siècle

Bienvenue au Clos des Aspres !

Après une **restauration du domaine** qui a pris près de deux ans, nous avons ouvert le Clos des Aspres à l'automne 2013.

Nous vous recevrons dans un **authentique mas catalan du 19ème siècle**, typique des domaines viticoles de la région.

En complément des **cinq chambres**, nous proposons à la location **une salle de réception de 120m²** «**L'Atelier du Clos**» pouvant recevoir jusqu'à 80 personnes assises à table.

Ouverte sur les jardins bordés de vignes à l'écart du bruit, **cette salle polyvalente peut être louée en toute saison** et pour toutes sortes d'événements (mariage, baptême, fête de famille, cousinade...).

N'hésitez pas à nous interroger. Notre site : www.closdesaspres.com

Pierre Ortal et Emmanuel Stolz - Domaine de la Camomille - 66560 Ortaffa - Tel : 04 68 95 70 74

Association des anciens combattants

PRISONNIERS DE GUERRE - COMBATTANTS ALGERIE – TUNISIE – MAROC – T. O. E
MISSIONS EXTERIEURES, VICTIMES DE GUERRES - Comité du Souvenir Français d'Ortaffa

Cérémonie du Centenaire avec les jeunes générations

Devant le Monument aux Morts, **en présence de 22 participants**, parmi lesquels le Maire, Raymond PLA, C. CHAPRON et J. MALLEA, des parents d'élèves, des AC. PG. CATM, du Souvenir Français, les 86 élèves accompagnés par Mlle ASONI et les professeurs des écoles F. GABIRON, M. ALBERTI et C. PELLISSIER, ont été **les acteurs de cette émouvante cérémonie d'honneur à nos Poilus**.



Mr le maire et les enfants
devant le Monument aux Morts

Après la présentation de celle-ci, à 15 h, **le glas a sonné pendant cinq poignantes minutes, entouré d'un respectueux et impressionnant silence**.

Le Maire a donné lecture de la Symbolique. L'appel des noms a été effectué par E. BRUNET, L. SALLELAS, A. OCCHIPENTI, K. LEJEUNE, L. MAURY, L. BINCHE. A chaque nom, M. ALBERTI, professeur des écoles, a répondu « Mort pour la France », et les autres élèves ont déposé la fleur du Souvenir.

La lettre d'un poilu et quelques strophes du poème « Aux Morts de mon Pays » ont été lus par Y. DRU, L. JEANBLANC, M. BARCELO, T. et C. ALVAREZ.

Le bouquet tricolore a été déposé par le Maire, entouré de A. GARVEAU, C. LOUGARRE, M. MARTINEZ et V. CAILLAUT.

Après la sonnerie aux Morts et la minute de silence, **la Marseillaise a été chantée par l'ensemble des classes**, sous la direction de Mlle ASONI.

Cette cérémonie du Souvenir et de la Mémoire s'est terminée **par un goûter offert par la Municipalité, les AC. PG. CATM et le Souvenir Français**.

Ensemble pour le Souvenir Français

La quête annuelle du 1er novembre a permis de recueillir **la somme de 356 €uros, en faveur du Souvenir Français**.

Elle a été effectuée par les **dévoués bénévoles** :

L. et M. MONTERRAT, L. et J. FOIXET, Flavien CABALLERO, A. HODY, W. COLLET, M. GARCIA, C. TRIAY, N. et C. SALONI.

Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles pour leur engagement au service du Souvenir Français.



L'équipe des quêteurs

L'antenne de la Croix-Rouge Française remercie toutes les personnes qui lui apportent vêtements, linge, jouets et divers pour les plus démunis et leur exprime toute leur gratitude.
Pour tout renseignement, téléphoner au 04.68.22.17.72

Le Président Claude SALONI

Que es això - Histoire et Vélo

A vous néo-Catalans venus d'ailleurs

Certains, parmi vous, m'ont demandé pourquoi l'entête des articles « **Histoire et Vélo** ». Je pense que l'un et l'autre vont très bien ensemble. Le vélo a sa propre histoire. Au cours de l'été 1817, le baron allemand Karl Drais invente et enfourche une machine en bois. Il lui donne le nom de « **Draisienne** ».

En France elle est commercialisée sous le nom de « **Vélocipède** ». Aujourd'hui, dans certains pays du Sud-Est Asiatique, il est utilisé comme moyen de transport, non seulement de l'homme, mais aussi pour divers matériaux légers, mais volumineux. Dans les armées, au début du 19ème siècle, il a servi à transmettre des ordres et messages. Puis le vélo a servi aux fameuses « **hirondelles** » (policiers) qui circulaient dans Paris, bien que celles-ci n'aient pas fait pas le printemps.



Les «hirondelles»

Moi, j'ai découvert l'histoire de notre département grâce au vélo (non électrique). Le mien ne consomme que l'énergie de mes mollets, sans polluer la nature. Parlons maintenant de vous qui êtes venus habiter cette terre dont je suis originaire. Avec mes articles, je désire **communiquer certains faits historiques** et quelques légendes qui perdurent encore. Aux Catalans de souche, je n'ai rien à apprendre (quoi que ?).

La majorité d'entre vous a choisi, volontairement, de venir habiter le département, surtout le Roussillon, très prisé. Certains connaissaient déjà les lieux pour y être venus l'été en vacances. **Il y a des endroits qui ont une histoire**, un passé parfois inconnu du public. Pour en savoir en peu plus, il suffit de chercher, de se documenter, pour en tirer l'essentiel. Vous êtes venus pour vous sentir bien grâce au soleil, la mer, le bon vin. Il y a aussi **des hommes illustres, des faits historiques**, comme ailleurs. Peut-être suis-je un peu chauvin, mais qui ne l'est pas ?

Cette terre vous a tendu les bras, **n'hésitez pas à la visiter, avec des amis, en famille, à bicyclette ou autrement**. Si vous ne l'avez encore fait, pourquoi ne pas sauter sur un vélo pour être au plus près de cette terre catalane chargée d'histoire, de traditions et de légendes. On raconte bien que Noé, après le déluge, amarra son arche à un des pics du Canigou dont il reste encore les anneaux !...

Les Pyrénées Orientales sont aussi constituées d'une végétation et d'un relief varié ne manquant pas d'ébahir le visiteur. Pour couronner le tout, les différentes invasions et les tiraillements de cette terre entre Royaume de France, et d'Aragon ne firent que créer des vestiges intéressants à découvrir. Bonne promenade, n'oubliez pas votre appareil photo. **L'histoire est partout**. Encore faut-il l'éclaircir.

Joseph TUBERT, un cycliste du terroir.

Ce journal est le vôtre. Des idées de rubriques ou d'articles? Vous pouvez contacter la commission communication en mairie d'Ortaffa ou par courriel. Le comité de rédaction se réserve le droit de publication.

Courriel : contact@mairie-ortaffa.fr - Site de la mairie d'Ortaffa : www.mairie-ortaffa.fr

Directeur de publication : Raymond PLA

Rédaction : Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Julie BALLANEDA, Claude CHAPRON, Anne DABASSE, Gilles FABRE, Danielle FIGUERES, Jacky MALLEA, Raymond PLA, Joseph TUBERT, Jean-Marc VIDAL.

Commission communication : Anne DABASSE, Nadine ARNOUX, Mathieu BAIGES, Danielle FIGUERES, Jean-Marc VIDAL.

Conception et réalisation : Anne DABASSE